

# Recettes et procédés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 14

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247919>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tement de l'Eure qui s'appelait « Calville », qui existait encore en 1682, mais qui a disparu depuis.

(A suivre).

HORTICOLUS.

## LETTRE PATOISE

Monsieur le rédacteur di PAYS DI DUOMOËNNE  
ai Porraintru.

Désirain qu'le patois frainc-montaignon figurésse aidé in pô su l'*Pays di duomoënne*. i ai pris lai libertai de vos aidrassie ste lattrre, dà le pu poëntu de not district.

I vos dirai en premiè qu'i seu l'houèbe de mai mère. ai peu. i crai àchi stu d'mon père. Ne l'un ne l'âtre ne sait qu'le patois; soli fait qu'i seu in patois pur saing.

Vos m'dirai : à djôé d'adjedeu on dait tu saivoi le frainçais; main i vos veu dire qu'ment soli s'à fait, qu'i n'sait que sti languaidge.

I éto dains mes sept ans : in maitin mes pairents m'envian ai l'école; le maitre n'était pon an l'hôta, ç'à lai seule fois qu'i y seut aivu. Bon. I m'en vai, en diaint an nos dgens ço que s'pésait. « Lai, que dié mon père, ai l'a l'allai à synode. Te radrai in àtre djôé. — « I n'yi veu pu allai, qu'i s'y dié ». Ai peu, ç'feut di, ç'feut fait. Djemais i n'ai voyé yi r'botai les piés. Cobin de touertches i ai r'çai pou soli !

Ai lai fin, mai mère diai ai mon père : « Lèsse lo, ne l'corridje pu, ç'à inutile. Te n'peu dje pon en faire in régent; on en feront in bon paysain, ai peu, ai veüt veni gros quand mainme. »

En effet, le temps s'à pesai : i seu in bouèbe de bon ména'dje. Nos engrésans in poïte tu les ans, que poize 100 livres aivò le bola, ç'à tot bé, hein ?

Main, i en vin en l'affaire essentielle.

Qu'ment les âtres bouèbes vaint à l'ovre, l'idée m'avait àchi pris de yi allai. I fréquintò enne baisatte que savait rudément bin le frainçais : nos s'aimins, tot allai bin. Le mairtechie était quasi fait.

In bé duomoënne le soi, elle me dié : « Se te n'ajprend poën le frainçais, i te n'veu poën ! — Te me rbote bin : i se trà gros mitenaint pou allai ai l'école, qu'i s'y dié, te m'le daivò dire pu tot. — Ran de soli, i te n'veu poën àtremment. Te comprends hein ? » Tot ébabi, i m'en vai trovai le maitre d'école, i yi echplique mon affaire, ai peu, ai m'répond : « T'é aidé aivu in aine : te demoërai aine, i me n'veu ran occupai de toi. Te daivò veni dain le temps. »

Me voili bin piàntai çti cò ! Sains fanne ! qué l'affaire !! Ai mon aide !

Se tototfois mes aimis, vos saines enne boënne baisatte que n'seuteche ran que le patois, vos me ferin piàisi en me recomandaint ai lé.

Nos blouèchies aint cheuri à mois djainvié, i vos envierai des blouèches ai Païtche.

En aintadaint, i demoëre gros fò qu'ment d'vain cò.

In Peusaitché.

## Avis industriels et commerciaux

*Chambre cantonale bernoise.* — Le secrétariat et le secrétariat-adjoint de la chambre cantonale bernoise du commerce et de l'industrie sont entrés en activité le 1<sup>er</sup> mars 1898; les titulaires en sont MM. E. Hugli, à Berne, et Albert Chopard, à Biemme.

Le siège du secrétariat-adjoint a été fixé à Biemme; le bureau, où les intéressés peuvent s'adresser, est provisoirement rue de la Gare 1.

*L'importation en Chine.* — Le *Journal officiel* a publié l'avis suivant qui se recommande à l'attention des importateurs étrangers :

Le moyen le plus efficace pour augmenter les importations en Chine des marchandises étrangères serait, d'après le consul français à Fouchéou, la formation par les fabricants de syndicats qui enverraient un voyageur avec des échantillons de leurs produits divers. Celui-ci les soumettrait aux négociants du pays et solliciterait des commandes en faisant au besoin modifier la fabrication selon le désir des clients. Les frais d'un voyageur, répartis sur dix maisons, ne seraient point lourds à supporter par chacune d'elles et ne leur entraîneraient point les charges aléatoires d'un établissement à Hongkong ou Shanghai, seules les villes offrant des débouchés sérieux.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 12 du *Pays du Dimanche* :

### 40. CHARADE

Rat-dit-cal (Radical).

### 41. ÉNIGME.

Le ramoneur.

### 42. MÉTAGRAMME.

Toc, roc, soc.

### 43. LOGOGRIPHE.

Rentier, entier.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Genevois à Cornol; Une pâquerette à Boncourt; Piéto à Moutier; Une Delémontaine; Perce-neige désolée à Boncourt; Anémone à Boncourt.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Une pâquerète de Bonfol; Farel Riquams à Mervelier; Stu qu'nape de bô ai Reconbais; Un qui pêche des grenouilles et des crapauds à Bonfol; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; Un aspirant à la caserne à Boncourt; Les mêmes à Mettemberg; In B. de Grain-djéron; le diable des Sairains; Georgine à St-Ursanne; Satanasedwig et Muphtilouki, commerce de bouchons à Berne; Rossignol des Bois à Undervelier; Un chat de Fontenais.

### 48. LOGOGRIPHE.

Par cinq pieds l'on se quitte,  
Et par quatre l'on m'adore.

### 49. ÉNIGME.

Etrange destinée, à coup sûr, que la mienne !  
Tour à tour cajolée ou traitée en vaurienne;  
Seule sous le ciel bleu, dans les bras d'une sœur;  
En des flots d'amertume, en des flots de douceur;  
Enviant du ruisseau la course vagabonde  
A travers la campagne où la verdure abonde;  
Jamais on ne me voit sur les sommets neigeux;  
Jamais au fond d'un gouffre ou d'un étang fan-

Oui bien dans la vallée, un peu moins dans la

Je m'approche de l'eau, mais je l'effleure à peine;  
J'assiste tous les jours au lever du soleil  
En restant étrangère pourtant au grand réveil;  
Dans les airs ébranlés j'accompagne la cloche  
Et, malgré ma douceur, j'entre dans la taloche  
Que vaut au paresseux son obstination;  
Au déjeuner jamais je n'ai ma ration;  
La mère de famille, avare ou prévoyante,  
M'éloigne de la troupe affamée et bryvante  
Qui tregigne déjà devant la soupe aux choux,  
Comme pour m'avertir d'avoir à filer doux;

Il me faut au dîner briller par mon absence;  
Des amateurs de lunch j'ai fait la connaissance,  
Sachant bien qu'au souper mon couvert fût-il mis,  
Je ne rencontrerais que des fronts ennemis;  
Et je suis cependant membre de la famille,  
J'ai ma place marquée au foyer qui pétille;  
Hélas! chacun s'accorde à me tenir rigueur;  
Faut-il donc s'étonner si je tombe en languueur,  
Si, loin des gais propos dont le bruit m'horripile,  
Je gagne, en gémissant, le lit où je m'enfile?  
Que faire, dites-moi, sinon, dans le sommeil,  
Chercher, pour un instant l'oubli d'un sort pareil ?

## 50. CHARADE ALSACIENNE.

Mon bremier il a tes tends;  
Mon second il a tes tends;  
Mon troisième il a tes tends;  
Et mon tout, il être une flaine bassion.

## 51. PROBLÈME

J'ai un certain nombre de noisettes que je veux partager entre 3 enfants. J'en donne  $\frac{2}{5}$  à Paul,  $\frac{1}{3}$  à Jean et  $\frac{1}{4}$  à Jacques. Il ne m'en reste alors que 4.

Combien avais-je de noisettes ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 5 avril.

## Cote de l'argent

Du 23 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 99,50 le kilo.

## Publications officielles

### Mise au concours

La place de cantonnier route Soubey-St-Ursanne 780 fr. S'inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> avril au secrétariat de préfecture.

### Convocations d'assemblées

*Delémont.* — Le 27 à 10 h. 1/2 pour passer es comptes et nommer l'instituteur.

*Goumois.* — Le jeudi 31 à 9 h. pour passer les comptes et voter le budget.

*Epauvillers.* — Le vendredi 8 avril à 2 h. pour voter le règlement de jouissance.

*Moutier.* — Assemblée bourgeoise le lundi 28 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes.

*Rèclère.* — Le 27 à 12 1/2 h. pour voter le budget et passer les comptes

*Rebervelier.* — Le 27 de 11 h. à 2 h. pour élire un conseiller.

*Soubey.* — Le 3 avril pour statuer sur la mise au concours de la place d'instituteur, nommer le président du conseil et quatre conseillers, s'occuper de l'orphelinat, etc.

*Vermes.* — Le 27 à midi pour passer les comptes.

*Vellerat.* — Le 3 à 1 h. pour voter un règlement forestier et passer les comptes.

## Recettes et procédés

*Nettoyage des pièces nickelées de bicyclettes.* — La *Revue scientifique* nous indique une formule pratique destinée à rendre le brillant aux pièces nickelées des bicyclettes, cycles et tricycles, et à enlever la patine bleue ou verdâtre qui se forme fréquemment sur elles et les obscurcit un peu à la façon d'une rouille. Quand les pièces sont suffisamment petites, on les plonge complètement dans un bain d'alcool pur additionné d'une partie d'acide sulfurique pour 50 parties d'alcool; lorsqu'elles sont trop massives pour permettre ce bain, on les enduit à plusieurs reprises avec le même liquide. Dans le cas du bain, celui-ci ne doit pas durer plus de quelques secondes, autrement il attaquerait le nickel; on rince ensuite à l'eau claire, on passe à l'alcool pur et l'on met sécher dans la sciure de bois bien fine.

## Bons mots.

Belle-maman, un peu souffrante, a fait venir un médecin. Après avoir tâté le pouls : « Ouvrez la bouche, dit le docteur. Oh! la mauvaise langue! » Le gendre, bas au médecin : « Cela ne prouverait pas encore qu'elle fût malade. »

La petite Lili a mal aux dents, elle pleure; sa maman veut la consoler.

— Voyons, sois sage... devant le monde!

— Oh! dit Lili, tu es bien heureuse, toi, maman; quand tu as mal aux dents, tu les ôtes!